



1 Hershey Dr.
Smiths Falls, ON
K7A 0A8

(855) 558 9333 x 122
invest@canopygrowth.com
www.canopygrowth.com



CANOPY GROWTH S'ÉTABLIT AU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Société prévoit créer 136 emplois de haute qualité dans la région.

SMITHS FALLS, ONTARIO ET FREDERICTON – Canopy Growth Corporation (TSX : WEED), (NYSE : CGC) (« Canopy Growth » ou la « Société ») et le gouvernement du Nouveau-Brunswick sont heureux d'annoncer qu'avec l'appui d'Opportunités Nouveau-Brunswick, la Société créera dans la région 136 emplois liés au secteur en plein essor du cannabis au cours des six prochaines années.

Les emplois sont créés dans le cadre d'un investissement de 40 millions de dollars injecté par Canopy Growth dans l'installation de production de la Société basée à Fredericton afin de veiller à répondre aux besoins en approvisionnement des [Néo-brunswickois et des Canadiens](#) lorsque la légalisation entrera en vigueur le 17 octobre 2018.

Exploitée sous Tweed, la marque phare de la Société, l'installation soutiendra les opérations internationales de la Société avec des capacités de production de cannabis de haute qualité et à grande échelle afin de servir les clients qui ont recours au cannabis à des fins médicales et les clients adultes qui l'utilisent à des fins récréatives.

« Le Nouveau-Brunswick possède une main-d'œuvre qualifiée et son écosystème en matière de cannabis est d'envergure internationale. La décision de nous établir ici a été facile à prendre, affirme Bruce Linton, président et chef de la direction. Le Nouveau-Brunswick est allé de l'avant en ce qui concerne le secteur du cannabis et a saisi cette occasion de créer un avantage économique. Nous sommes fiers d'avoir élu domicile au Nouveau-Brunswick et avons hâte d'y former notre équipe dès que l'installation aura été établie et mise en service. »

Pour doter en personnel sa nouvelle installation, Canopy Growth cherchera à pourvoir une vaste gamme de postes, notamment des superviseurs de laboratoire, des techniciens, des cultivateurs, des équipes responsables de la post-récolte, des experts en assurance de la qualité, des équipes d'entretien ainsi que du personnel responsable de l'expédition et de la vente au détail sur place.

Pour soutenir la création de ces emplois, Canopy Growth est admissible, sous réserve de certaines conditions, à un investissement maximal de 1,3 million de dollars de la part d'Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB), une société d'État qui cherche à attirer et à appuyer les occasions de faire croître l'économie et de créer des emplois dans la province.

ONB estime que la création d'un nombre maximum de 136 nouveaux emplois générerait des revenus d'impôt provincial de 6,5 millions de dollars et

contribuerait de 61,2 millions de dollars au PIB réel de la province sur une période de six ans.

« Votre gouvernement s'engage à saisir les occasions économiques importantes que présente le secteur du cannabis et à veiller à ce que la légalisation du cannabis soit introduite de façon responsable, a affirmé Brian Gallant, premier ministre du Nouveau-Brunswick. Lorsque des sociétés de premier plan comme Canopy Growth choisissent d'investir au Nouveau-Brunswick en raison de notre main-d'œuvre qualifiée, nous sommes d'autant plus convaincus que notre plan pluriannuel de croissance économique fonctionne. »

ONB prévoit que, d'ici la fin de 2022, jusqu'à 3 000 nouveaux emplois liés au secteur du cannabis auront été créés dans la province.

Fidèle à son engagement de longue date à l'égard de la responsabilité sociale des entreprises, qui comprend des partenariats avec MADD Canada, la Société canadienne du sida, Parent Action on Drugs et l'Université de la Colombie-Britannique, ainsi qu'à un engagement à verser des fonds provenant de la vente en ligne d'huile de cannabis aux organismes œuvrant dans le domaine de l'éducation, Canopy Growth a établi un partenariat avec la Société des alcools du Nouveau-Brunswick (ANBL) en vue de lancer un [programme de formation à la vente au détail](#) qui vise à sensibiliser et à préparer le personnel des succursales de Cannabis NB.

Poussons vert l'avenir (Maritime).

Renseignements :

Relations avec les médias

Caitlin O'Hara

Caitlin.ohara@canopygrowth.com

613 291-3239

Relations avec les investisseurs

Tyler Burns

Tyler.burns@canopygrowth.com

855 558-9333, poste 122

Directeur :

Bruce Linton

tmx@canopygrowth.com

Canopy Growth Corporation

Canopy Growth est un leader mondial diversifié de la culture du cannabis et du chanvre, proposant plusieurs marques distinctes de cannabis et plusieurs variétés sélectionnées avec soin, notamment sous forme déshydratée, d'huile et de capsule à enveloppe molle. De l'innovation en matière de produits et de procédés à l'exécution commerciale, Canopy Growth est portée par sa passion du leadership et par son engagement à bâtir une société internationale d'envergure mondiale un produit, un établissement et un pays à la fois.



www.canopygrowth.com.

Avis concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des « énoncés prospectifs » au sens attribué dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs et l'information prospective se reconnaissent souvent, mais pas toujours, à l'emploi d'expressions comme « planifie », « s'attend à », « ne s'attend pas à », « est attendu », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « n'anticipe pas », « croit », ou d'autres expressions similaires et stipulent que certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « vont » être prises, vont survenir ou être obtenus. Les énoncés prospectifs ou l'information prospective comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Canopy Growth ou de ses filiales diffèrent considérablement de ceux avancés ou suggérés dans les énoncés prospectifs ou l'information prospective contenus dans ce communiqué. **Des exemples de tels énoncés comprennent les suivants : « la Société ne prévoit pas de production extérieure de cannabis à titre de solution de rechange viable à moyen terme à sa plateforme de production actuelle ».** Les risques, les incertitudes et d'autres facteurs entrant en ligne de compte dans cette information prospective pourraient porter en réalité les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les possibilités à différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans une telle information prospective, y compris les exigences réglementaires régissant les différentes pratiques de production, et les risques figurant dans la notice annuelle de la Société du 28 juin 2018 qui a été déposée auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada disponible dans le profil d'émetteur de la Société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Même si la Société croit que les hypothèses et les facteurs utilisés pour préparer les énoncés prospectifs ou l'information prospective dans ce communiqué sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment à ces renseignements et aucune garantie n'est fournie que ces événements se produiront dans les délais divulgués ou même s'ils se produiront ou non. Les énoncés prospectifs et l'information prospective contenus dans le présent communiqué sont formulés en date du présent communiqué, et la Société décline toute obligation de mettre à jour publiquement ces énoncés prospectifs ou cette information prospective, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne l'y obligent.

